	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2005-081		Diffusion : A	Date d'émission : 25 mai 2005	Page : 1/2
	Direction générale de l'aviation civile France Edition du GSAC	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné.		<i>Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.</i>	
Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.					
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : Sans objet		Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : Néant			
Responsable de la navigabilité du matériel : REIMS AVIATION INDUSTRIES		Type(s) de matériel(s) : Avions F406			
Certificat(s) de type n° 175 Fiche(s) de données n° 175					
Chapitre ATA : 55	Objet : Empennages - Vérification des ferrures de la gouverne de direction et lubrification des paliers d'articulation				

1. APPLICABILITE :

La présente consigne de navigabilité (CN) est applicable aux avions F406, du numéro de série NS 0001 au NS 0092 inclus.

2. RAISONS :

Cette CN fait suite à la découverte, sur plusieurs aéronefs, de présence importante de corrosion au niveau des paliers de la dérive avec propagation aux ferrures de gouverne de direction. Cette corrosion a été découverte lors de déposes de la gouverne de direction.

Cette corrosion peut amener à la perte de la commande de gouverne de direction de l'avion.

3. ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS D'APPLICATION :


Les actions qui suivent sont rendues impératives à compter de la date d'entrée en vigueur de la CN, sauf si déjà accomplies :

- Dans les 100 heures de vol, ou dans les 3 mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente CN, à la première de ces deux échéances, procéder à l'application du Bulletin Service REIMS AVIATION INDUSTRIES n° F406-57.

Ces actions doivent être réalisées conformément à la documentation technique du constructeur.

4. DOCUMENT DE REFERENCE :

Bulletin Service REIMS AVIATION INDUSTRIES n° F406-57 d'avril 2005
 (Toute révision ultérieure approuvée de ce document est acceptable).

	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2005-081	Diffusion : A	Date d'émission : 25 mai 2005	Page : 2/2
--	---	-------------------------	---	----------------------

5. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :

Dès réception à compter du 25 mai 2005.

6. REMARQUE :

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :

REIMS AVIATION INDUSTRIES
Aérodrome de Reims Prunay
51360 PRUNAY
Tél. : + 33 3 26 48 46 65 - Fax : + 33 3 26 49 18 57.

7. APPROBATION :

Cette CN est approuvée sous la référence EASA n° 2005-4318 du 18 mai 2005.